L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 82, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne demeure pas à la Nouvelle-Orléans. [illegible]

ANNONCES—[illegible] Tout changement considérable dans annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

[illegible] pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $40. les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $50. les agens pour navires, bâtiment et lits caut à vapeur, $60, les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES en articles d'une nature personnelle, lorsqu'elles pourront être admises, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées jusqu'à nouvel ordre et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'y ait un répondant.

LES THEATRES et autres en lieux ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, paieront la saison des plaisirs $50.

LES ANNONCES de candidats à des emplois publics et toutes annonces d'une autre nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR ST. LOUIS ET LA RIVIERE ILLINOIS. Le steamer ILLINOIS, capt. Sweeney, est prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus, et a déjà la plus forte partie de sa cargaison engagée. Pour balance de fret et pour passage s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Lafayette ou à CHAS. DOANE, 60, rue Poydras. 9 fev

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et Pittsburg—Le steamer TARQUIN, capitaine L. Choate, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à CHARLES BYRNE, 9 fev 50, Tchoupitoulas.

POUR GALVESTON. Paquebot régulier pour Lundi le 15 février 1841, à midi. Le steamer à basse pression NEW-YORK, capitaine John T. Wright, partira positivement pour le port ci-dessus le 15 février 1841. Ce bateau a été entièrement réparé et offre aux passagers toute la sûreté et le comfortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est avantageusement connu sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier, ou à BRYAN AUSTIN & Co. 46 Commune. Les jours de départ du New York sont: de la Nouvelle-Orléans, le 1er et le 15, et de Galveston, le 7 et le 22 de chaque mois, et il sera suivi par le steamer Savannah qui, partira de ce port le 8 et le 30, et de Galveston, le 12 et le 27 de chaque mois. 6 fev

POUR ST. LOUIS, Alton, la Rivière Illinois et les ports intermédiaires—Le steamer PAWNEE, capitaine Glein, partira pour les ports et ceux intermédiaires. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Gravier, ou à JOHN A. MERRITT, 4 fev 53, rue du Camp

Paquebot de Baton Rouge—Le bateau à vapeur bien connu, TECHE, capitaine J. Hooper, ayant été dernièrement réparé, fera les voyages réguliers entre la Nouvelle Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudi à 10 heures du matin, et de Baton Rouge tous les samedis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 27 jnv

PACKET DE HUDSON & BAYOU SARAH. Chaque Mercredi matin à 10 heures. Le capitaine Jesse Hart informe ses amis et le public, que le steamer PERSIAN a été acheté pour servir de packet entre les ports ci-dessus et la Nelle-Orléans et qu'il remplacera le "New-Orléans", Mercredi, le 20 courant, partant comme ci-dessus et au retour quittant Bayou Sarah chaque samedi matin, à 10 heures. Le steamer Persian a de bonnes accommodations pour passagers, et sous le rapport du confortable et de l'élégance. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du wharf de la rue Conti, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

Cours de passage en montant		Cours de passage en descendant	
Pour le Bayou-Sara	$6	De Bayou-Sara	$5
Bâton-Rouge	6	Bâton-Rouge	4
Plaquemine	6	Plaquemine	4
Donaldsonville	4	Donaldsonville	4
la Côte	4	la Côte	4

Le taux du fret est également réduit, de 1 à 25 pour cent au-dessous de celui que prennent les autres paquebots du Bayou-Sara. 16 jan

PACKET DU DIMANCHE. POUR VICKSBOURG et tous les ports intermédiaires—Le steamer SULTANA, capt. A. W. Tufts, a commencé ses voyages réguliers entre Vicksburg et la N. Orléans, il partira de ce port tous les dimanches matins à 10 heures, et Vicksburg, en retournant, tous les mercredis à 10 heures A. M. Le Sultana était le premier bateau qui ait jamais fait hebdomadairement les voyages de Vicksburg, [illegible] HYDE & CLARKE, 22, rue Poydras.

N. B. Le Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures. 16 dec

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundis et mercredis, à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 8 dc

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE et les Ports intermédiaires—Le steamer fin marcheur GEN. W. H. HARRISON, capitaine Isaac Batcheider, fera pendant toute la saison les voyages réguliers entre la Nouvelle Orléans et Lafourche, partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. et de Donaldsonville le vendredi, à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE, 12 nov 12, rue Conti.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les basses eaux il fera les voyages réguliers entre la Nlle Orléans et Plaquemines, [illegible] à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 14 nov A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée.

CABOTAGE

POUR NEW-YORK—Le paquebot neuf, HENRY capt. Jalter, partira positivement lundi. Pour passage seulement s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 1er fev 97, rue du Camp.

POUR NEW-YORK. La barque neuve LELIUS peut prendre 300 balles de coton. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR NEW-YORK—Packet régulier—Le trois mats KALAMAZOO, capitaine McCorren, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE & Co. 28 janv 97, rue du Camp

POUR BALTIMORE. Le brick NEDA, capt. Whiting, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à L. P. PAGE & co. 33, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Ligne d'Orléans. Le trois-mats paquebot MEMPHIS, capt. Knight, partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face de la presse à coton "Orléans, ou à STETSON & AVERY, 6 fev 38, rue Gravier.

LIGNE de paquebots de la Nouvelle-Orléans et de Baltimore—Le paquebot SEAMAN, capitaine F. S. Nickerson, peut prendre 7½ boucauts de sucre et quelques passagers. S'adresser à GEO BEDFORD & BECK, 8 fev 24, rue de la Douane

Ligne de paquebots de la Nouvelle Orléans et de Baltimore—La barque paquebot IRAD FERRY, capitaine J. J. Stevens, peut prendre environ 100 balles de coton. Pour ce fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 8 fev 24, rue de la Douane

POUR BOSTON—Le trois mats MARY FRANCIS, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à H. A. NORCROSS & Co. 9 fev 40, Gravier.

LIGNE de paquebots entre la Nouvelle Orléans et Boston—Le paquebot MIDDLESEX, capitaine G. Aziot, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la presse à coton d'Orléans, ou à JOHN A. MERRITT, 8 fev 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le paquebot EDWIN, capitaine Robinson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à JOHN A. MERRITT, 3f 3, rue du Camp.

POUR BOSTON. La barque JOHN ADLIN, capt. Hanover, peut prendre 1000 barils, s'adresser à T. SAVAGE WINSLOW, 60, rue des Magasins. ou à ALEXANDER & DOUGLASS, 30 janv 15, rue du Canal.

POUR BOSTON—Le trois-mats OLIVE-BRANCH, capt. Dyer, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord près la presse d'Orléans, ou à STETSON & AVERY, 29 jan 38, rue Gravier

POUR BOSTON—Nlle. ligne de Paquebots—Le trois-mats KENTUCKY, capt. Nickerson, est en chargement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à JOHN A. MERRITT, 30 53, rue du Camp.

LIGNE DE HANDS. POUR PHILADELPHIE.—Le brick HUNTRESS, capitaine Davidson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à JAMES D. DENEGRE, 30 jan 16 rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—Le beau brick PERUVIAN, capitaine Watson, ayant son chargement arrêté sera incessamment expédié. Pour fret sur le pont, s'adresser à ALEXANDER & DOUGLAS, 4 fev 12, rue Poydras.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—La barque packet R. MEZICK, capitaine John Gerrig, ayant une partie de sa cargaison engagée partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face de l'hôtel des Monnaies ou à JAMES D. DENEGRE, 3 fev 16 Douane.

POUR PHILADELPHIE—La goélette VENUS, capitaine Price, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 3 fev 97 Camp.

POUR APALACHICOLA. La goélette PLUTUS, capt. Dodge, reçoit du fret et partira sous peu. S'adresser à bord, en face de la rue St. Pierre ou à WOOD & SIMMONS, 9 fev. 60, rue des Magasins.

POUR APALACHICOLA—La goélette PATRIOT, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, aux magasins [illegible] ou à WOOD & SIMMONS, 19 jan 60, rue des Magasins.

POUR LA MOBILE—Par le Nouveau Bassin—La goélette PHRENOLOGIST, sera prête à recevoir du fret aujourd'hui.—Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR LA MOBILE—Par le Bassin—La goélette LADY, capt. Manning, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 8 fev 97, rue du Camp.

ON demande un bon [illegible]

ON demande un bon navire de 300 à 400 tonneaux pour charger pour un port du Nord. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal.

FRUITS—30 jarres raisins et 30 tambours figues, à vendre par ALEXANDER GOW, 29, rue Bienville.

POUR SAVANNAH—La goélette [illegible] partira [illegible] J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR SAVANNAH. La goélette fine voilière EAGLE, capt. [illegible] sera immédiatement expédiée. Pour fret et passage s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, Camp, 97.

POUR CHARLESTON—Le brick DELAWARE, capt. Ross, partira sous peu. Pour la balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 3 fev B. DOUGLASS, 13, Poydras.

POUR RICHMOND—La goélette MARY, partira sous peu. Pour fret de 400 barils ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 6 fev 97, rue du Camp

POUR RICHMOND—Le brick J. COHEN, capitaine Moore, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 27 j J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.

POUR MOBILE Par le nouveau Bassin—La goélette JUDGE HITCHCOCK, capitaine Hathaway partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp 6 fev

POUR LA MOBILE—La goélette ALEXANDER, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 4 fev 97, Camp

POUR MOBILE. La goélette SWAN, capt. Trainer, partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 23 j 79, rue du Camp.

POUR LA MOBILE—Ligne de la Nelle-Orléans et de la Mobile, par le nouveau bassin—La goélette, packet régulier, MARY EMMA, capt. West, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 28 jan 97, Camp.

POUR NORFOLK & RICHMOND. Le brick LONG ISLAND, capt. Howell, ayant une partie de sa cargaison engagée partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à 11 janv G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

PORTS D'EUROPE

POUR BREME—Le trois mats COPERNICUS, capitaine Hasslopp, ayant toute sa cargaison engagée partira pour le port ci-dessus. S'adresser à 21j O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe, DUMFRIESHIRE, capit. John Gowan, est actuellement prêt à recevoir un chargement, et partira sans le moindre délai. S'adresser au capitaine Gowan, à bord ou à CURELL, CRUZAT & Co., 21 j 46, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL. Le trois mâts LEHIGH, capt. Plummer, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à JOS. D. DENEGRE, 28 janv. 16, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE. Le navire français, bon voilier, LA PAULINE, capitaine Guignot, partira incessamment pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BLANCHARD, EIMER & Co. 2 janv 26, Bienville

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

POUR LA HAVANE.—La goélette fine voilière OCTAVIA, capitaine W. H. Wheeden, ayant presque tout son chargement engagé, et allant à bord, prendra l'équivalent de 100 barils, et partira de suite. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS, 26 jan 15, rue du Canal.

POUR KINGSTON, (JA.)—Le brick fin voilier RUSSELL, capt. Ryder, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS, 10 fev 15, rue du Canal.

POUR LA HAVANE. Le brick DELIA, capt Parker, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à 28 janv G BEDFORD & BECK 24, Douane.

POUR MATAMOROS—La goélette BYRON, capitaine H. B. Pearsall, ayant la moitié de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue St. Pierre ou à 3 fev W. F. VIGERS & Co, 30 Bienville.

A VENDRE OU A FRETER.

A FRETER—La goélette SULTAN, capt. Kelly, du port de 800 barils. S'adresser à bord ou à 4 janv J. H. ASHBRIDGE, & co, 97 Camp.

A VENDRE. Le brick WM. JONES, chevillé en cuivre, construit à Hollowell [Maine] en 1833, jaugeant 196 tonneaux, réparé et radoubé en 1840 à New-York, pourvu d'un gréement en parfait état. Ce navire sera vendu à meilleur marché s'il se présente des acquéreurs aujourd'hui ou demain. S'adresser au capitaine Newcomb, à bord, vis à vis le triangle rouge ou à STETSON & AVERY. 23 dec 38, rue Gravier

A VENDRE OU A FRETER—Le brick ALBERT, à 1, double et chevillé en cuivre, du port d'environ 1000 barils de farine. S'adresser à 24 dec G. BEDFORD & BECK.

A FRETER. Le brick fin voilier ZAINE, capt. Robbins, de Baltimore, âgé seulement de 3 mois et portant 1300 barils. Pour les conditions s'adresser à bord ou à ALEXANDER & DOUGLASS, 4 fev 15, rue du Canal.

A FRETER POUR LIVERPOOL—Le trois mâts SWATARA, capitaine Dickerson, du port de 750 tonneaux, étant à son premier voyage. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, au poteau au-dessous du chemin de fer ou à 11 jan JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

A LOUER—Plusieurs appartements, rue Condé, entre St. Philippe et Ursulines, No. 67. 7 janv

A LOUER. Une maison de résidence à trois étages, située rue Condé, No. 161, entre Hôpital et Quartier. S'adresser sur les lieux ou à F. de LIZARDI & Co, 2 fev

A LOUER—La maison No. 60, rue Royale, convenable pour une famille. S'adresser à BLASCO & SIMIDEL, 6 fev. 16, rue de la Commune.

AVIS AUX DAMES DE L'EXTERIEUR. MADAME JONC, a transporté son magasin de modes de la rue Royale, à la rue de Chartres No. 33, encoignure Douane, (aux dames Louisianaises.) On trouvera dans son nouveau magasin, un bel assortiment de marchandises de modes et nouveautés, telle que, chapeaux très riches, pour dames et enfans, indienne, mousseline laine, merinos, chales en tout genre; broderies et dentelles, fleurs, pour bal, un grand assortiment de rubans; et toutes fournitures pour les modistes. 11 janv

MACHINES A VAPEUR.

LES soussignés agens de Goodloe & Coen, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre. 13m—1an FRERET BROTHERS.

SANGSUES.

RECU aujourd'hui un lot de sangsues, à vendre à un picaillon, un escalin et vingt cinq cents la pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier No. 26. entre les rues Condé et Royale. RENAUD PETITBIEN. N. B. Les malheureux les recevront gratis, avec l'ordonnance des docteurs connus de l'établissement. 16 nov

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRANIT. Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne. LE soussigné sculpteur et travaille le marbre et le granit dans tous ses détails pour les usages domestiques, &c. et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées, les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public. 31 déc C. L. SKIXAS.

DROGUES et médicaments—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitans et autres pouvant s'approvisionner chez lui à des prix modérés. Il exécute aussi avec la plus grande exactitude les prescriptions des médecins. J. ROSSI, 12 janv Ville de Lafayette

NOUVEL ASSORTIMENT DE MONTRES. LOUIS MUH INFORME ses amis et le public qu'il vient de recevoir par l'Ocmulgee, de Londres, des montres patentées, qualité supérieure, pour dames et pour hommes, aussi, des capsules de F. R. Joyce de Londres, première qualité. Venez les examiner, No. 81, rue de Chartres 24dec

TRAITES sur la Havane à vendre par 1er f CUCULLU, LAPEYRE & Co,

200 Doublons espagnols à vendre par 1er fev CUCULLU, LAPEYRE & Co.

LE Soussigné vient de recevoir par le navire Mozart, du Havre, un assortiment de chapeaux de soie. 30 jan—10 LOUIS A. BARBARIN, 58, rue de Chartres.

VERRERIE—100 caisses gobelets etc., unis et taillés nouvellement reçues et à vendre par caisse par 2 fev V. & O. VIGNAUD, 49 Chartres.

LAMPES—Un grand assortiment de lampes, astrales, à branche de coridore en bronze et à cristaux nouvellement reçu et à vendre par 2 fev V. & O. VIGNAUD, 49 Chartres.

HUILE de sperme et huile de lin à vendre par 30 janv J. ROSSI, ville de Lafayette

ESPRIT de thérébentine à vendre par J. ROSSI, 30 janv Ville de Lafayette

SERINGUES assorties, à vendre par J. ROSSI, 30 janv Ville de Lafayette

MIXTURE TONIQUE de Rowand, à vendre par 30 janv J. ROSSI, Ville de Lafayette

VERRES assortis de vitres à vendre par J. ROSSI, Ville de Lafayette

MOUSSE—6 balles mousse en débarquement du bâteau à vapeur Cinderella et à vendre par 4 fev—3 AUGUSTE MOLIER, 65, rue St. Louis.

GOUDRON en barils et en barillets—50 larges barils de goudron de Wilmington, et 50 barillets do. à vendre par THAYER & CUSHING, 5 fev 30, rue Gravier

RIZ—40 barriques riz de Charleston, à vendre par J. CHALARON, 12 jan 51, rue Bienville.

CAFÉ—50 sacs café Havane à vendre par J. CHALARON, 12 jan 51, rue Bienville.

VIN, Liqueurs &c.—Reçu par les derniers arrivages, 25 barriques de bon vin de Médoc, 60 tierçons vin blanc Haut Sauterne, 200 do vinaigre double clarifié, 300 paniers huile d'olive première qualité, 100 caisses liqueurs superfines assorties, 25 do de Marasquin, 50 do de Curaçao, 50 do Cerises à l'eau de vie de Paris, A vendre en gros et en détail par E. LATAPIE, 6 fev 69, Vieille Levée

RIZ—10 tierçons et 20 demi tiers, partie du chargement de la goélette Octavia, à vendre par T. SAVAGE WINSLOW, 28 dec. chez B. Douglass, 13, rue Poydras

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON, Graveurs de Planches de Billets de Banque. A la Nouvelle Orléans. PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les exécutent dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés. Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure. Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 8 jan

EAU-DE-VIE DE COGNAC—72 demi-pipes et quarts de pipe eau-de-vie de Cognac, 4ème preuve, et très vieille eau-de-vie de Champagne, 1ère preuve, en débarquement des navires Francis Stanton et Cynosure de Bordeaux, à vendre par 30 jan V. BOUMAGE.

MAIS en Grains—50 sacs mais et 200 barillets de graisse, de qualité commune, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co. 6 fev 96, rue Gravier.

20 Meules fromage de Gruyère, 1re qualité, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 8 fev—3 26, rue Bienville

200 Dame-jeannes, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 6 fev—3 26, rue Bienville

LOISON & SILVESTRE offrent à vendre, les articles suivants, reçus dernièrement: 300 barriques vin rouge, différentes qualités; 50 do demi do vin blanc; 25 caisses absynthe, 25 do fruits au sirop; 25 do fruits au jus, [illegible]

CHAPEAUX DE PANAMA—300 [illegible] à vendre par J. ROBERT & Co. 9 fev 2, rue des Magasins.

FUMIGATEUR PECTORAL DE J. METGE, PHARMACIEN, Membre du conseil central de salubrité de la Gironde. [illegible] Le FUMIGATEUR PECTORAL sous forme de cigarilles, se fume comme elles; il se délivre par boîtes cachetées et accompagnées d'une instruction qui en indique les quantités par jour dans chaque maladie. Le repositoire [illegible] J. METGE, rue Royale No. 190.

RECU par les derniers arrivages d'Europe et à vendre à la Pharmacie du soussigné: 12 douzaines biberons d'Arbo, 12 do mamelons de rechange en liège élastique, 12 do bouts de seins avec tétine de veau, 40 do sondes et bougies assorties en gomme élastique, 40 do en boyau, no. assortis, 4 do de exploratrices, 12 do à ventre assorties, 30 do canules en gomme élastique, courbes et droites, 12 do plaques à cautères vernies et à cremaillère, assorties, 6 do de en gomme élastique, 6 do bassins en étain garnis, 4 caisses seringues assorties, d'une once à 24, et à sol même, do à pompe, 1000 boîtes capsules gélatineuses, de Mothes, 200 onces sulfate de quinine. J. METGE, 14 dec 190, rue Royale.

RECU par les derniers arrivages et à vendre à la pharmacie du soussigné les articles suivants: Huile d'amandes douces, très fraiche, Do de Laurier, do; Poudre d'Irroé véritable, Gros fenouil, Colle à procédés pour billard, Pois d'Iris très frais, Pois de Garou de Frigerio, Papier épispastique de Vée, Taffetas et compresses Leperdriel, Limes chimiques pour les cors aux pieds, Creosote et Paraguay-roux, Clous fumans pour parfumer les appartemens, Racahout des Arabes, très frais, Glue, Etain laminé pour chocolat, Chocolat de différentes qualités. A. A. PEYCHAUD. 4 fev rue Royale No. 123.

RECU et à vendre à la Pharmacie du soussigné: Un assortiment de bandages de toutes espèces, Do d'instrument de chirurgie, Do do en gomme élastique, Pompes à main pour arrosage et seringage, Lampes à esprit de vin, Spéculums de différents modèles, Boîtes d'instrumens de dentistes, Or pour dentistes, Cornets acoustiques, différents modèles, Trebuchets pour pharmaciens, Scarificateurs de différents prix. A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

EAU DE VIE, VINS ET LIQUEURS.—14 pipes eau de vie de Cognac, 4e. preuve; 12 demi-pipes eau de vie de Cognac vieille et extra vieille 1re. preuve, 100 caisses cerises à l'eau de vie.—30 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis. 50 caisses Kirschwasser. 50 caisses absinthe Suisse. 30 demi-pipes, 20 quarts de pipes et 60 caisses de 3 douzaines chaque vin de Madère. 150 caisses vin de Bourgogne, Volnay, Clos Vougeot et Chambertin. 2 caisses vin de Constance. (Cap de Bonne Espérance.) 60 barriques et 10 demi-barriques vin rouge, Pauillac, St. Estephe Medoc, et autres 25 barils vin blanc Haut Sauterne. 15 demi-pipes et quarts de pipe de Lisbonne. 2300 caisses vin rouge, St.-Estephe, Margaux, Médoc, St.-Julien, et Pauillac Medoc, en débarquement et en magasin, à vendre par J. ALBERT, 4 fev 25, rue St.-Louis.

TOILES à voiles, verres à vitres et serrures françaises, toiles à voiles de Russie, impérial et autres marques en rames 30 et 31 pouces No. 1 à 8. Toile de coton de la manufacture de Paterson, de tous numéros pour voiles, prélats et tentes. Un grand assortiment de verres à vitres de Baltimore, de toutes grandeurs. Serrures françaises Nos. assortis. Constamment en mains et à vendre par 4 fev J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

ARTICLES POUR BALS ET SOIREES. LE soussigné a l'honneur d'informer les dames, qu'il a en magasin les articles suivants: Mousseline suisse 4/4 et 6/4 de toutes les qualités, Do brochées en couleur et en blanc. Gaze de soie riches dessins. Tules brochés et unis des plus nouveaux, dessins, couleurs assorties. Crêpes très fins bleus, roses et blancs. Satin et gros de Naples unis de diverses couleurs. Velours pour robes. Gants et mitaines longues en filet et en peau. Un superbe assortiment d'éventails des plus nouveaux genres. 1 lot beaux bas de soie et de fil d'Ecosse, gants, 1/2 bas, &c. &c. Le tout première qualité qu'il vendra à bon marché. J. E. LOBRE, 2 jan Enc. des rues de Chartres et Conti.

ASPHALTE. B. COCHEY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtimens, qu'il a réduit de moitié le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes. Ainsi la yarde est fixée à $1 50 au lieu de $2 qu'il était leur ancien prix, et qui est encore *le prix actuel de ses confrères*. Terrasses couvertes en asphalte à $1 la yarde, id. à la brosse, garanties pour un an, 33 cents la yarde. S'adresser No 6, Passage de la Bourse. 10 nov

MAGASIN D'ENTREPOT—Le soussigné a de vastes appartements pour recevoir en magasinage à son grand entrepôt à l'épreuve du feu, encoignure Tchoupitoulas et Notre-Dame, toute espèce de denrées et de marchandises. Quelques uns des magasins sont propres à recevoir du coton et du tabac, d'autres conviennent aux sucres, aux grains, aux huiles [illegible] CHARLES BYRNE, 25 déc 180, Tchoupitoulas.

AVIS MUSICAL.—Messrs. COBINI & LEHMAN informent le public, qu'ils ont formé une société pour l'exécution de la plus belle musique, [illegible] musique militaire, banquets, &c. Ils s'engagent à procurer tous les artistes dont on aura besoin pour bal, sérénade, &c. depuis un pianiste jusqu'à 50 instrumentistes. S'adresser chez Mr. Lehman, rue Ste. Anne, No. 122, ou à Mr. Cobini, au Café Merle, en face de la Bourse Saint Louis 2 nov—3m

MARCHANDISES SUISSES—Mousseline brodée en blanc, tout genre, jaconas blanc en pièce, mousseline brodée en couleur, en laine, mousseline à raies satinées et à carreaux, mouchoirs madras et imprimés, mouchoirs en batiste brodés, cravates blanches, et en couleur, mousseline à raies en couleurs, robes, mousseline jacquard brodées en couleurs, [illegible] de la fabrique en Suisse à vendre par [illegible] BOURRY D'IVERNOIS, 6 fev—6 39, Chartres au 1er.

MARCHANDISES DE MODES. LES soussignés ont reçu par l'Arkansas et d'autres arrivages, de nouveaux renforts à leur fond d'Habillemens de modes, [illegible] MEAKINGS & KETCHAM, 8 fev. enc. Vieille Levée et Bienville

HABILLEMENTS DE MODES POUR L'HIVER, *RECEMMENT ARRIVES*. MEAKINGS & KETCHAM, encoignure Vieille Levée et Bienville, [illegible] 13jan.

MARCHANDISES diverses—40 sacs poivre noir, en débarquement de l'Alexander, à vendre par O. H. MISEGAES 2 fev 24, Vieille Levée

MARCHANDISES diverses—170 sacs café Java; 412 [illegible] de Manille, en débarquement de l'Alexander à vendre par O. H. MIESEGAES, 2 fev 24, Vieille Levée

MOUSSELINES—10 caisses Mousselines brodées à la Jacquard, très-riches, à vendre par BOURRY D'IVERNOIS, 3 f Rue de Chartres, No. 49 au 1er.

PLAQUES DE FERBLANC—150 caisses plaques de ferblanc de Pontypool en débarquement du navire St. Lawrence et à vendre par PRIESTLY & FEIN, No. 10, Nlle-Levée.

TRAITES sur New-York—à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 27 janv 26, rue Bienville.

TOILE à chemises—3 caisses toile à chemises de coton, avec les devants et cols en toile, reçus par le Shakspeare et à vendre par 3 fev L. A. LEVY Jr. 30 Douane.

TOILE—5 caisses toile à chemises blanchie 4-4 supérieure à vendre par 3 fev L. A. LEVY Jr. 30 Douane.

100 Barillets blanc de plomb "pur" et "extra" en magasin et à vendre par P. B. READING, 3 fev 26, rue du Camp.

EAU DE VIE de Cognac et Champagne—8 pipes et 1/2 pipes, garantie pure, à vendre par P. B. READING, 3 fev 26, rue du Camp.

50 BARILS CIDRE du Nord raffiné, de qualité supérieure, pour mettre en bouteilles, à vendre par P B READING, 3 fev 26, Camp.

10 PIPES vieux Genièvre de Hollande, des meilleures marques, à vendre par P B READING, 3 fev 26, rue du Camp.

VINS de Sherry pâle et doré—Madère London particular, [illegible] de Sicile, à vendre par P. B. READING, 26, Camp.

GENIEVRE et Eau-de-Vie Américaine—40 barils de chaque, à vendre par P. B. READING, 3 fev 26, rue du Camp.

JAMBONS DE WESTPHALIE, 1re. qualité de la marque de la couronne, à vendre par LOREILHE & VALETON, Enc. Royale et Douane.

MACARONI ITALIEN—30 caisses macaroni pure semoule, à vendre par LOREILHE & VALETON, 3 f N. 8, Toulouse et enc. Royale et Douane.

SOIE à coudre, d'Italie.—Plusieurs caisses soie, à coudre, noire et noire bleue, à vendre par 3 fev BOURRY & D'IVERNOIS, 39, Chartres au 1er.

BOMBAZINES.—Quelques colis d'une manufacture supérieure, dernièrement reçus, à vendre par 3 fev BOURRY & D'IVERNOIS, 39, Chartres, au 1er.

HUILE A BRULER, D'OLIVES EN TOUQUE. LES soussignés offrent aux familles cette huile, comme préférable à celle de poisson, à un prix très modéré. LOREILHE & VALETON, 30 jv encoig. Royale et Douane.

COUVERTURES françaises bleues—10 balles à vendre par WOOD & SIMMONS, 11 fev 60, rue des Magasins.

VIN de Champagne de la marque de la Clef, d'importation directe—100 paniers, à vendre par 11 fev WOOD & SIMMONS, 60, Magasins.

POIVRE NOIR de Sumatra à vendre par GEO. GREEN & BRO., 11 fev 56, rue Gravier.

SACS DE TITRE, de différentes dimensions à vendre par GEO. GREEN & BRO., 11 fev 56, rue Gravier.

TOILE D'EMBALLAGE de coton d'Ecosse de 44 pouces de largeur à vendre par 11 fev WILLIAM PREHN, 56, rue de la Douane.

HUILE DE LIN—25 barils à vendre par WILLIAM PREHN, 11 fev. 56, rue de la Douane.

COMPAS d'arpenteurs, instruments de mathématiques et chaînes à vendre par HYDE & GOODRICH. 1 fev 15, rue de Chartres

COUTELLERIE et services de table de meilleure qualité, consistant en couteaux et fourchettes pour déjeuner &c. avec manches unis et autres plus riches, à vendre par jeux de 51 pièces ou par douzaines par HYDE & GOODRICH, 1 fev 15, rue de Chartres

ARGENTERIE ALLEMANDE—Les soussignés ont reçu un envoi d'argenterie allemande de la meilleure qualité, consistant en cuillères de table, de dessert et de thé et fourchettes de do de do à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres

[illegible] Ville de Lafayette

VENTES A L'ENCAN.

SUCCESSION DE FELIX DE ARMAS. PAR [illegible]

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, siégeant en cette ville, en date du 18 janvier courant [1841] il sera vendu le lundi premier mars prochain, à midi précis, en la Bourse ou le Café de la rue St. Louis, les biens ci-après désignés dépendant de la succession de feu Félix de Armas, et dont une partie appartient à la société qui a existé entre lui et Mde F. Alpuente, qui consent à la vente, savoir:

BIENS DE LA SOCIETE.

1o. Une habitation dite "Ste. Catherine" située en la paroisse St. Tammany, entre les bayous Lacombe et Bonfouca, ayant en superficie, environ 2,300 arpens, et se composant des sections, fractions de sections et lots ci-après (dans le township No. 9, Range 13 South of Range No. 13 E) savoir: sections, fractions de sections, [illegible] [Township 9, South of Range No. 14 E.] Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui ont été faites sur ladite habitation.

2o. Jos. commandeur, nègre d'environ 55 ans.
3o. Jean-Louis, do do 40 ans.
4o. Fleury, do do 30 ans.
5o. John Small, nègre d'environ 35 ans.
6o. Anderson, nègre d'environ 40 ans.
7o. Joshua, nègre d'environ 25 ans.
8o. John Brown, nègre d'environ 30 ans.
9o. Aaron, nègre d'environ 25 ans.
10. Jean Baptiste, nègre d'environ 30 ans.
11. Borrel, mulâtre d'environ 30 ans, bon forgeron, charpentier et briquetier.
12. John Bowry, nègre d'environ 25 ans.
13. Alexis, nègre d'environ 40 ans.
14. Suzanne, négresse d'environ 40 ans.
15. Hetty, négresse d'environ 30 ans, avec ses deux enfans Jackson d'environ 5 ans, et un autre d'environ 3 ans.
16. Silvanie, orpheline d'environ 11 ans.
17. Jean Louis, son frère, d'environ 8 ans.
18. Jack, son frère, d'environ 8 ans.
19. Alexandre, son frère, d'environ 4 ans.
20. Alfred, son frère, d'environ 3 ans.

BIENS Appartenant pour les trois quarts à la succession et pour l'autre quart à Mde. F. Alpuente, qui consent à la vente:
1o. Une habitation située sur la rive Orientale du bayou Lacombe, contenant environ 1200 arpens en superficie et connue comme habitation Eugène Milon, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.
2o. Un esclave nommé François, nègre âgé d'environ 60 ans.

BIENS Appartenant en propre à la succession.
1o. Un terrain situé dans la ville de Baton Rouge [paroisse d'Est Baton Rouge] à l'encoignure des rues Maine et Convention, ayant 60 pieds de face à la rue Maine, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Convention; avec ses dépendances.
2o. Un jeune esclave nommé Auguste, orphelin, âgé d'environ 10 ans.

Conditions: Les biens fonds seront vendus à un crédit de 1, 2 et 3 ans; et les esclaves à 1 et 2 ans, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, divisés par coupons et garantis par hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement; et aussi avec clause pénale de 10 pour cent à défaut de paiement. Les vendeurs en rejetant les endossements offerts, ne seront pas tenus de déduire les raisons du refus. Les vendeurs se réservent pour le courant de cette année seulement, le droit de parquer leurs animaux sur les habitations Ste Catherine et du bayou Lacombe. Les frais de mise en possession et d'arpentage des terres seront à la charge des acquéreurs, [illegible] leurs billets dument endossés. Les actes de vente par devant Chs. Boudousquié, notaire, aux frais des acquéreurs. 4 janv—lps

SUCCESSION de Félix de Armas.—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, siégeant en la ville de la Nlle Orléans, en date du 15 janvier 1841, Il sera vendu par l'honorable Lyman-Briggs, juge de paroisse dans et pour la paroisse de St. Tammany, le 20 février prochain, à 10 heures du matin, sur l'habitation, dite Ste. Catherine, entre les bayous Lacombe et Bonfouca, les objets mobiliers ci-après, dépendant tant de la succession de feu Félix de Armas, que de la société qui a existé entre lui et Mr. François Alpuente, savoir: 1o Meubles de maison &c. 2o. Boeufs de tir, chevaux, moutons, cochons, et environ 260 têtes de bêtes à cornes, avec leur marque, 3o. Instruments aratoires, 4o. Et une goëlette avec ses agrès. Conditions:—Les bêtes à cornes seront vendues en 2 lots payables moitié comptant et moitié à 6 mois, en billets endossés à satisfaction et domiciliés à la Nlle. Orléans. Les autres objets, comptant. Les frais de parquage des bêtes à cornes, seront à la charge des acheteurs. 20 jan—lps

PAR P. E. TRICOU. JEUDI 25 février 1841, il sera vendu à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, daté le 11 janvier 1841, à la requête et sous la direction de E. J. B. [illegible] syndic des créanciers de Thérèze Palmer, épouse séparée de biens de A. W. L. Palmer—L'esclave ci-après nommé et la propriété ci-après décrite, abandonnés par ladite Dame Thérèze Palmer à ses créanciers, savoir:

1o. L'esclave nommé Nelson, nègre âgé d'environ dix-sept ans. Conditions:—Un tiers comptant et la balance à six et douze mois en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque.

2o. Un lot de terre situé au haut de cette ville dans l'îlet compris entre la rue de la Levée ou chemin public et les rues St Ferdinand, Moreau et Montegut, [illegible]

Conditions: Pour du comptant jusqu'à concurrence de la somme de deux mille cinq cent trente trois piastres et trente trois cents [illegible] Les actes de vente seront passés pardevant Adolphe Mazureau notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 janv

Vente de Syndic. PAR J. A. BEARD. IL sera vendu jeudi premier avril, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour du 1er. District de la Louisiane, en date du 4 janvier 1841, L'esclave RICHARD, âgé de 24 ans, bon cuisinier, parlant français et anglais, abandonné par James Cassidy à ses créanciers. Conditions, comptant. 19 jan

ACADEMIE DE CARROLLTON. LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, qu'ils viennent d'ouvrir un pensionnat, sous leur direction, à Carrollton, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes. Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle. Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent. Comme l'instruction doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. [illegible] L'année Académique se divisera en deux sessions, celle d'hiver commençant le 1 janvier et finissant le 25 juin: celle d'été, commençant le 10 juillet et finissant le 20 décembre.

CONDITIONS—Externes. Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique la Géographie, &c.) chacune $5 par mois. Pour deux des langues mentionnées, Pensionnaires par an, $300. Payables d'avance et par semestre.

REFERENCES: A la Nouvelle-Orléans, Messrs. Félix Garcia, Chs. Derbigny; S. Hiriart, Joch. Kohn, Isaac T. Preston, Warren Stone. A la Paroisse Jefferson, Messrs. F. Dugue, Miner Kennor, Théophile Fortier. J. NICOL, 22 oct A. BARRAUD.

LE soussigné rappelle aux marchands et au public en général, que quittant les affaires il vendra à de très bas prix, les articles suivans: Mousselines pure laine, noires et couleurs, chalis noirs, alepines noires, satins noirs et couleurs, gros de Naples unis, de couleurs foncées, chales 4 6/4 et 7/4, tartans kabyles, tapis, stradello, thibet, mousseline laine et indoux cachemire, [illegible] toutes qualités. BENJ. LACOSTE, 12 jan 106, rue Royale, entre St. Louis et Conti

FUSILS.—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages de nouveaux envois de fusils fins doubles, qu'ils garantissent exempts de tout défaut, et qui proviennent des meilleurs manufactures. HYDE & GOODRICH, 11 janv 15, rue de Chartres.

300 barriques vin rouge de [illegible], St. Julien, St. Estèphe et Médoc, 75 do caisses vin de St. Julien, 400 balles tabac de Cuba en feuilles, 3 balles toile à draps de Russie, 400 m cigares de différentes marques; à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.

ETOFFES de Soie—Velours de soie noir et de couleurs, Gros de Berlin, Gros d'Orléans, Lasting, Mouchoirs de soie, le tout reçu par les navires Alexandre Toussain et Henry Clay, et à vendre par CLASON & VLES, 6 fev 47, rue de Chartres.

PACANES—10 barils pacanes en débarquement du steamer Keystone, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 6 fev 26 et 29, Nouvelle-Levée.

CHANDELLES—300 caisses chandelles de suif et 100 caisses do. de blanc de baleine en débarquement du navire Chaos à vendre par WM GRANT, 8 fev 26, rue de la Douane.

A VENDRE par le soussigné, au débarquement du brick Cynosur, venant de Bordeaux: 50 caisses vieux vin Gruau Larose (patent bottles) 47 douzaines vieux chateau Margaux, do, 3 barriques do de do 10 demi barriques vin rouge. C. DUFOUR, 6 fev 66, rue du Camp.

LES soussignés reçoivent par le navire Adario et offrent à vendre à des prix modérés et à des termes avantageux, un grand assortiment de Vins rouges en barriques et en caisses, de toute qualité et prix. Vins blancs en 1-2 bques. et caisses de diverses qualités et prix. Eaux-de-vie, 4ème preuve, des marques Castillon, J. F. Dupuy, en 1-2 pipes et 1-4 de pipes. Eau de vie fine Champagne, 1re preuve, marque Lecocq, en 1-2 pipes et en barrils. Extrait d'Absinthe Suisse, 68 1e preuve. Liqueurs fines, surfines et superfines assorties en caisses de 12 bouteilles. Prunes Dente, de choix, en paniers. Fruits au vinaigre assortis. Vermicelle et Macaroni. Anisette surfine et fine de Chauvet. Cerises à l'eau-de-vie, en belles bouteilles. Petits Pois, en boîtes et 1-2 boîtes. Sardines en do. Papier médio-fleuretté, propre à l'exportation pour les marchés du Mexique. Fruits à l'eau-de-vie assortis, en grands paniers. 11 fev HERBAULT FRERES, 78 rue Bienville

A VENDRE par le soussigné, d'importations récentes, et à des prix modérés: 60 barriques vin rouge, Montferrant. 100 barrils vinaigre blanc. 10 barrils vin de Sauterne. 1500 caisses de vin rouge et blanc, en bouteilles et demi bouteilles, diverses qualités. 6 caisses cèpes à l'huile, conservés. 50 do. absynthe Suisse. 50 do. Kirth. 60 do. fruits à l'eau-de-vie. 3 balles macaroni. 10 caisses liqueur superfine. 400 douzaines chemises blanches de coton. 40 paniers Anisette surfine et superfine. Porcelaine pour services de table, verrerie. Quelques douzaines de Madère très-vieux. 1800 bouchons à dame-jeannes. 11 fev CHAS. DUFOUR, No. 38 rue du Camp.

TRAITES [illegible] à vendre par DAVIS & ROBARDS, [illegible]

FROMAGE—50 caisses et 10 barriques, à vendre par J. E. WOODRUFF, 62, rue du Camp

SUCRE de la Havane, blanc et brun, à vendre par R. GRONING & Co.

CAFÉ de Java et de la Havane, à vendre par R. GRONING & Co.

CONSERVES de la Havane, à vendre par R. GRONING & Co.

CAFÉ—45 sacs Café de St. Yago de Cuba, en débarquement de la goélette Sarah, en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

CAFÉ RIO—[illegible] à vendre par JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

CIDRE DE CHAMPAGNE.—30 caisses à vendre par J. E. WOODRUFF, 60, rue du Camp.

ALCOOL.—15 barils à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

PAILLASSONS.—300 paillassons en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins. 11 fev.

INDIGO DE CARRACAS.—15 surons à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins. 11 fev.

RIZ prime—10 barriques à vendre par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

VIN DE PORTO, [illegible] à vendre par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

MAIS—300 sacs mais en bon état, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

GLOBES—6 boîtes de dimensions assorties en magasin et à vendre par J. E. WOODRUFF, 60, rue du Camp.

CHANDELLES—36 caisses chandelles de blanc de baleine, à vendre par J. E. WOODRUFF, 60, rue du Camp.

CHARRUES—600 charrues No. 1, 2, 3 et 4, en débarquement du navire Globe, à vendre par RALPH HUBBARD & Co, 6, rue de Chartres.

BOTTES, Souliers et Brodequins—75 caisses, comprenant un assortiment général de chaussures pour l'été, en débarquement du navire Chaos, à vendre par 12 fev FROST & Co, 8, rue de la Douane.

DENIMS—15 caisses Denims bleus, à vendre par FROST & Co. 8, rue de la Douane.

ETOFFES du pays.—40 balles d'Appleton et autres 4/4, à vendre par FROST & Co. 12 fev. 8, rue de la Douane.

CIRAGE—80 grosses garanti, à vendre par FROST & Co, 8, rue la Douane.

CHAPEAUX de laine blancs à larges et à petits bords—20 caisses, à vendre par FROST & Co, 8, rue de la Douane.

INDIENNES de fantaisie d'hiver et de couleurs—8 caisses à vendre par W. C. TOMPKINS & co, 49, Gravier.

CHANDELLES—100 caisses de blanc de baleine et de moule en débarquement et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 12 février 59, Gravier.

PACANES—20 barils en débarquement du steamer New-York à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 59, Gravier.

MAIS—2000 sacs, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras.

PORC—500 barils porc mess et prime, à l'inspection, et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras.

GRAISSE—500 barillets et 100 barils de graisse supérieure, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras.

FARINE.—600 barils, en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 45, Tchoupitoulas.

WHISKEY RECTIFIE—100 barils, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 45, Tchoupitoulas.

BEURRE—91 barils de l'Ouest, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 45, Tchoupitoulas.

GRAISSE—600 barillets graisse, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 45, Tchoupitoulas.

HUILES—1000 gallons huile de lin d'Angleterre, et 8 bouc. huile de sperme d'hiver blanche, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 30, rue de la Douane.

DOUBLONS espagnols—500 doublons, à vendre par J. ROBERT & Co, 2, rue des Magasins.

COUVERTURES françaises de 8 point—30 balles couvertures, d'une qualité supérieure, dernièrement reçues et à vendre par F. JORDY, 11 fev—10 [illegible] rue Royale

CHARBON de Cannel—21 tonneaux en débarquement du St. Lawrence en face de la rue de l'Hôpital à vendre par A. GOW, 29, rue Bienville.

CHARBON de Cannel, d'Orrel et d'Ecosse, à vendre en lots convenables au gré des acheteurs à bas prix par A. GOW, 29, Bienville.

CARTES—30 cartes du Golfe du Mexique, 20 do do Océan Atlantique, 50 jeux do de la côte des Florides orientale et occidentale, à vendre par A. GOW, 29, Bienville.

SAUMONS—9,000 livres en boîtes de 2 livres à vendre par A. GOW, 29, Bienville.

CHAUX de Thomaston—400 barils à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

PLATRE de Paris—300 barils à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

CRINS pour les plâtriers—2,000 boisseaux, en barriques, tierçons et barils à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

FER—35 tonneaux fer anglais en barres et en rouleaux, en débarquant et à vendre par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

CIGARES—100,000 cigares, [illegible] à vendre par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

RAISINS Frais—30 jarres à vendre par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

GENIEVRE de Hollande, vin de Malaga, marque de Scion Duff, vin de Sherry, pale et brun, Rum de Ste. Croix, vin de Porto en barils et en barriques, et en caisse vin du Rhin, à vendre par R. GRONING & Co.

PECHES sèches en magasin, et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

PORC—10 barils porc prime, [illegible] 6 do épaules, à l'inspection, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins.

RIZ—200 tierçons à vendre par WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins.

EAU-DE-VIE de Cognac—10 1/2 et 1/4 de pipes, marque de J. J. Dupuy, en débarquement de la barque [illegible] de Bordeaux. Aussi en magasin, directe—15 [illegible] 1/4 de pipes do. 4ème preuve, marque de Otard, Dupuy & Co à vendre par WOOD & SIMMONS, 60, Magasins.

A VENDRE, par les soussignés en débarquement du brick Cynosure et du trois mâts Francis Stanton, tous deux venant de Bordeaux: 25 1/2 pipes eau de vie de preuve, marque de Jn Dussaut, 10 1/4 do do do do do J. J. Dupuy, 10 1/2 do do do do, 10 1/4 do do do do, ayant droit au draw-back, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 79, Toulouse.

ARDOISES DE BANGOR. RECEMMENT reçu en débarquement du navire Ocmulgee: 12,300 ardoises bleues duchesses, 24 sur 12, 15,000 idem plus petites, 22 sur 12, 31,800 idem grandes comtesses, bleues, 20 sur 10, 7,000 idem, grandes duchesses, 24 sur 12, 700 idem, pourpres, 24 sur 12. A vendre en lots à la convenance des acheteurs, à des termes accommodans, par LYALL & DAVIDSON, 22 janv 150, rue des Remparts.

LE Soussigné offre à vendre, à son entrepôt de marbres, un magnifique piano de la fameuse manufacture de Wunns, de New-York; 70 pièces broderies allemandes, par quantités au gré des acheteurs, et 14 tables rondes très-élégantes en acajou, avec le dessus en marbre d'Italie. J. FILIPPINI. 29 jan rue Royale, No. 2, bâtisse Musson

150 Pieds d'arbres à fruits et d'ornement, graines de jardins fraiches—Le soussigné vient de recevoir du Nord quinze cents pieds d'arbres à fruits et d'ornement de différents rapports, tels que: pêchers, pommiers, poiriers, pruniers, abricotiers, figuiers &c. &c. tous ces arbres sont de premier choix et de très belle venue, de plus, ailanthus de la Chine, pride de l'Inde très joli pour ornement, aussi un beau choix de plans de groseilliers, de fraisiers, de vigne &c. &c., 100 douzaines hyacinthes et tulipes qui seront vendues à une piastre la douzaine, meilleur marché qu'il est possible de le rencontrer entre particuliers, des plus belle espèce, double dahlias, oeconer, anémones, renoncules, lilas blancs, 1200 plans asperges, d'oignons, de pommes de terre et autres légumes de la saison, ainsi qu'un bel assortiment de graines fraiches importées des meilleures maisons de la ville. Les planteurs sont invités à venir visiter ces marchandises. Les personnes qui désirent se pourvoir de ces articles pourront faire à des prix raisonnables en s'adressant au No. 7 de la rue du Canal, à une porte de la rue des Magasins. N. B. Boîtes assorties de graines de 3 livres et au-dessus. 29 déc PRINGLES.

BULBES ET OIGNONS A FLEURS. UN bel assortiment d'oignons de Iacinthes, Narcisses, et Tulipes; Griffes des Renoncules et d'Anémones; reçus par le Salem et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne. Aussi:—Nouveau jardinier de la Louisiane, arbres fruitiers et rosiers acclimatés, graines de jardinage. 7 déc—6 tlj; 3 Jps

GRAINES FRAICHES—Garanties de la récolte de 1840, et d'importation directe. Le soussigné vient de recevoir des jardins les plus renommés de France, par le Robert Parker, un assortiment considérable de graines de jardin fraiches d'une qualité supérieure, consistant en 7.0 livres de radis, 200 do betteraves; 250 do. do. choux; 60 laitues; 50 do. chicorées et autres graines assorties. Aussi: 400 livres luzerne dont les habitants feraient bien de faire un essai sur quelques acres de terre; la luzerne peut être coupée 5 ou 6 fois par an et servir de bonne nourriture pour les animaux en hiver. On trouvera toujours chez le soussigné les meilleures qualités de graines, d'arbres fruitiers, d'arbustes &c. &c. &c. à vendre à de bas prix par Wm. DINN, 24j 11, rue de la Commune, enc. Tchoupitoulas.

GRAINES DE JARDIN fraiches, garanties, de la récolte de 1840.—Le soussigné prévient ses amis et ses nombreuses pratiques qu'il vient de recevoir par les navires North Sta, de Philadelphie, et de St. Marie, de New-York, un assortiment considérable de graines fraiches, provenant directement des planteurs, et de beaucoup supérieures à tout ce qu'on a reçu jusqu'à ce jour. Les jardiniers du marché, les habitans et autres, sont informés que son approvisionnement de graines est complet, et que la qualité n'est surpassée par celle d'aucunes des graines qu'ils puissent se procurer. Les graines sont essayées par lui et un jardinier expérimenté; les prix sont modérés. 4 nov. Wm. DINN, 17, rue de la Commune.

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 42.—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraiches d'Europe et du Nord. [illegible] Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'assurer de ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin où il fait l'essai de ces graines avant de les mettre en vente. On trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement. JACOB F. HECHLER, Fleuriste et marchand de Graines, 28 at rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres

LIBRAIRIE DE LELIEVRE, *Encoignure Royale et Sainte Anne*. RECEMMENT reçu, un grand assortiment de livres de prières, de piété et de morale. Livres de lecture pour les enfans, livres élémentaires pour les classes; dictionnaires nouveaux, français, anglais, espagnols, italiens et allemands. Ouvrages et atlas nouveaux de géographie, vignoles des ouvriers, études d'architecture, traité des chemins de fer. Ouvrages de littérature, sciences et arts, romans nouveaux, chansonniers, &c. On trouve aussi à la même librairie les ouvrages pour l'étude de langues anglaise et espagnole d'après la méthode de JACOTOT. 29 jan—12.

GRAINES NOUVELLES.—Reçues par le navire Hindoo du Havre à vendre au magasin de Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne. Grand assortiment de GRAINES DE FLEURS choisies. Graines de légumes [illegible] pour la saison. POIS français des meilleures espèces, hâtifs, avec et sans parche. HARICOTS et MAIS très hâtifs. SAINFOIN à cosses, TREFLE rouge et LUZERNE pour fourrages et prairies artificielles. On trouve toujours au magasin le nouveau jardinier de la Louisiane. 24 jan—3 s.

LE soussigné négociant en sels a constamment en mains un approvisionnement de sel fin en gros de Liverpool, qu'il offre à vendre en quantités au gré des acheteurs. E. F. JENKINS, Enc. Royale et Magasins.

BIERRE double de Londres—30 barriques [illegible] à vendre par ALEX. GOW,

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Je certifie que le 12 novembre 1840, jugement a été rendu dans cette cour, dans l'affaire de Mde. Hubert Rose E. Delachenaye contre son époux, dans les termes et chiffres suivans, savoir: No 28,851—Madame Hubert (Rose Emilie Delachenaye) vs son époux, sur motion de M. Arnold Bolin, avocat pour la demanderesse, [illegible]

1o. Qu'il est prouvé par les témoignages que les affaires du défendeur mettent en danger les droits de son épouse; 2o. Le contrat de mariage entre les parties, et le témoignage corroborent le fait que la demanderesse avait des propriétés, à elle appartenant, avant l'époque de son mariage, ainsi qu'il est prouvé par son contrat de mariage; 3o. Que le produit des biens dotaux qui ont été aliénés a été employé par le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété que la communauté de profits qui a existé jusqu'à ce jour entre les parties, soit dissoute; qu'elles soient séparées de biens; que l'esclave mulâtre Frédérick, âgé d'environ 21 ans soit restitué à la demanderesse; qu'il soit jugé en sa faveur contre son dit époux pour la somme de [illegible] piastres, valeur de ses meubles, de $1000 pour autant qu'elle a porté à son dit époux, $500 montant du prix de l'esclave aliéné, la dite somme devant être recouvrée avec tous les privilèges réservés par la loi pour assurer les droits dotaux, et condamnés aux frais du procès payables par le défendeur. Nouvelle Orléans, 21 novembre 1840. Signé CHARLES MAURIAN, juge. Jugement enregistré au livre des jugemens D. page. En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour; Nouvelle Orléans le 21 novembre de l'année de notre Seigneur mil huit cent quarante et la soixante cinquième année de l'indépendance des Etats Unis. [L. S.] 5fev—3 LOUIS E. COURTIN, dep. greffier.

VENTE PAR LE SHERIF. ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de Cité—No. 5967—John M. Bach contre E. Jolly, A. Jolly et C. Jumblane—En vertu d'un ordre de [illegible] à moi adressé par l'honorable Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans présidée par l'honorable J. N. Duncan, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, mercredi le trois mars prochain, à une heure de relevée, la propriété suivante, savoir: DEUX LOTS DE TERRE, situés à Carrollton, Paroisse de Jefferson, désignés par les numéros 31 et 32, sur un plan dressé par Jacob E. Ro[illegible] architecte, et déposé en l'étude de Joseph S. Marks, notaire public à la Nelle Orléans, chacun des dits terrains ayant vingt-deux pieds cinq pouces et demi face au chemin public, sur une profondeur de cent vingt pieds, mesure américaine, entre les rues Monroe et Mary. Conditions de la vente—comptant. 29 janv M. J. GARCIA, Sherif.

VENTE PAR LE SHERIF. ETAT DE LA LOUISIANE.—Paroisse de Jefferson—Cour du Premier District—John Green contre Ulrich Carty—No. 19626—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, MERCREDI, le trois mars prochain, à une heure de relevée, la propriété hypothéquée suivante, savoir: Une certaine portion de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, faisant partie du carré numéro treize, sur le plan original du dit faubourg, et mesurant soixante pieds sur la rue Second sur cent sept pieds six pouces plus ou moins de profondeur et face à la rue Division à laquelle elle encoignure. Conditions de la vente—Comptant. 22 jan MANUEL J. GARCIA, shérif.

PAR LE REGISTER.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS. SUCCESSION DE BERNARD FOX—Samedi le 13 février 1841, à 10 heures du matin, dans la 3me Municipalité, 3ème district, entre Delord et Poyferré, près la banderie de Leeds, par ordre de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu pour compte de la succession de Bernard Fox, décédé, les effets mobiliers dépendant de sa succession, consistant en charettes, chevaux, mulets, vaches et menus meubles. Conditions—Comptant. W. F. C. DUPLESSIS, 1er fev Register des Testaments.

SUCCESSION de John Kincaid—Vente par le Register des Testaments—Mardi vingt trois février 1841, à une heure P. M. à la Bourse St. Louis faisant face à la rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 11 juillet 1840, il sera vendu pour compte de la succession de John Kincaid, Neuf actions du fond capital de la Banque de la Cité de la Nouvelle-Orléans. Conditions, comptant. W. F. C. DUPLESSIS, 10 fev Register des Testaments

BAZAR PARISIEN. NORMANDIN FRERES, encoignure Royale et du Maine, a l'honneur de prévenir qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, divers objets de nouveau goût, consistant en articles pour hommes et pour dames, et des pièces de parfumeries fraiches des maisons Monpelas, Berlier, Violet &c. &c.

OBJETS DE DAMES. Bonnets, fichus, mouchoirs de Batiste brodés et unis, bas de soie, de fil d'Ecosse, de gaze de cachemire, gants en peau, de couleur, fleurs pour coiffures et pour chapeaux, perles pour coiffures, toute de gants, manchettes tabliers, ombrelles, peignes, bourses, jarretières, cordelières, sacs, paniers, cabas, peignes pour tenir les chapeaux, eventails nouveaux dessins.

OBJETS D'HOMMES. Chemises de toutes formes les plus récentes, de couleur, cravates, bretelles, manchettes, jabots, gants de peau, de soie, de fil d'Ecosse, de castor, chaussettes, [illegible] de velours, de tapisserie, rasoirs, &c. &c.

OBJETS DIVERS. Nécessaires de voyage, de musique, [illegible] 9 fev

AVIS AUX MARCHANDS. A VENDRE pour la liquidation de la société Normandin & Battaud, à des prix très modérés: 300 douzaines eau de Cologne ordinaire, 200 do de 1ère qualité, de dix modèles. 400 do creme de Psine, 400 do pommades, 300 do extrait d'odeurs divers modèles, 600 do savons de 75 ct. à 3 piastres la douz. 100 do de poudre, 100 do huile antique, 12 do eau de Lavande, 12 do cosmétiques. Une très grande quantité de cheveux longs pour fausses queues, de frises, tresses et perruques, de boucles, tresses, de bandeaux, [illegible] et toute espèce de fournitures pour messieurs les coiffeurs. 9 fev—10 J NORMANDIN FRERES

A VENDRE. UN PIANO à six octaves bon pour des commençans, qu'on donnera à un prix avantageux. S'adresser pour le voir, au bureau de l'Abeille. 8 janv

CAFÉ—60 sacs café Havane prime vert en magasin et à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 29 jan 36, rue de la Commune.

SUCRE raffiné Havane blanc—Quelques caisses de qualité prime, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune. 29 jan

RIZ—40 barriques riz de Charleston, prime, à vendre par J CHALARON, 28 jan 51, rue Bienville.

FROMAGE—2 barriques fromage de Gruyère, prime, à vendre par J CHALARON, 28 jan 51, rue Bienville.

CAFÉ—150 sacs café Havane vert prime, en magasin et à vendre par J. CHALARON, 28 jan 51, rue Bienville.

CIGARES—20,000 cigares de la Havane de diverses manufactures et qualités, à vendre par J. N. RICULFI, 9 fev 44, rue Toulouse.

CAFÉ—15 sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par J. N. RICULFI, 9 fev 44, rue Toulouse.

300 BARILS sucre de différentes qualités et 100 barils melasse sur la levée et en débarquement, à vendre par J HALL & A B BEIN, 9 fev 25, Nlle Levée.

VIN de sherry—200 caisses en magasin, à vendre par 9 fev HENRY TETE, 12, rue Conti

TOILE D'EMBALLAGE et Cordes—14 pièces toile du Kentucky et 100 rouleaux de Cordes à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 5 fev 50, rue du Camp.

CAFÉ—250 sacs café Havane vert prime en magasin et à vendre par J. CHALARON,

FROMAGE—2 barriques fromage de Gruyère, reçues directement du Fribourg et de Suisse, à vendre par 1fev J. CHALARON, 51, rue Bienville.

CIGARES—650,000 Cigares de la Havane, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & CO, 5 fev 26, Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane.—20,000 cigares Regalias et Canones, à vendre par AUG. MOLIER, 5 fev Rue St.-Louis, No. 65.

SARDINES A L'HUILE—2,000 boîtes Sardines à l'huile en magasin et à vendre par AUG. MOLIER, 5 fev Rue St. Louis, No. 65.

CIGARES—Un magnifique assortiment de cigares de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 5 fev 35, Vieille Levée

FROMAGES de Gruyère, Goshen, Hollande et Neuchatel, à vendre par LOREILHE & VALETON, 3 f Enc. Royale et Douane.

ENTREPOT de Marbre italien, No. 2, rue Royale, maison Musson.—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, grêtes de Brosse, ornements en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différens articles d'Italie, qu'il vend à des prix fort réduits. Le soussigné recevra pareillement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c. N. B.—Il répare aussi les ornemens en albâtre, à son établissement. Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit. 11 janv J. FILIPPINI.

TABAC—200 cantons tabac de Santiago, de la meilleure qualité, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 5 fev 26, Vieille Levée.

VIN—300 barriques vin catalan; 25 barils vin sec de 30 gallons. 20 barils vin d'Oporto, 10 caisses do do. 10 barriques vin de Bordeaux, 60 caisses do do En magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 5 fev 26, Vieille Levée

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE, DE PHILADELPHIE, ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevia, où il sera honoré de donner aux personnes qui le réclameront les soins de son art. *Références à la Nouvelle-Orléans.* Jacob Wilcox, Dr. Barnes, Cuthbert Bullitt, Dr. E. J. Coxe, T. Allen Clark & Co, Henry L. Bennett, Henry Lockett, E. Hyde, Dr. Luzenberg, Coxe & Macpherson, Dr. Duncan, John P. Nisbet. 14 dec

MONTRES FINES.—Les soussignés offrent à vendre un magnifique assortiment de montres fines consistant en montres en or et en argent, de Levers, simples et avec ornements de Tobias, Johnson et autres fabricants les plus en renom. Montres françaises Alepine de tous genres, de pour dames, et une quantité de ces articles garantis et provenant des meilleurs fabricants. HYDE & GOODRICH, 11 janv. 15, rue de Chartres.

POIVRE de Tabasco—50 sacs en magasin et à vendre par 10 fev J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

CHAUX, Briques, Sable, Bois de chauffage, &c.—Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. 2 oct CHS. GUESNARD.

CHARBON de Cannel et de Liverpool, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par W. E. & R. MURPHY, 27 nov 132, Vieux Bassin et 137, Remparts.

POELES!! POELES!! PRIESTLY & BEIN, rue de la Nlle. Levée, No. 10, entre les rues Gravier et Natchez, et rue Tchoupitoulas, No. 34, ont reçu par les derniers arrivages de Philadelphie et de New-York, un assortiment considérable de poêles pour salons, cabinets et grilles de fantaisie. Tous ces articles sont faits d'après les genres les plus nouveaux et avec le plus grand soin; ils conviennent également pour les steamers et les comptoirs. Ils sont offerts en vente avec un assortiment considérable de ferronnerie et de fournitures de navires, aux conditions les plus avantageuses. 26 oct

CHARLES DOANE, COMMISSIONNAIRE ET NEGOCIANT *EN PRODUITS.* 9 jan 60, rue Poydras.

PROCLAMATION De A. B. ROMAN, gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'avis officiel m'a été donné à l'avocat de district du 10ème district judiciaire de cet Etat, qu'un nommé J. B. Faure a été dernièrement assassiné dans la paroisse des Natchitoches par un individu du nom de Samuel P. Sackett qui a échappé à la justice; j'ai en conséquence jugé nécessaire d'émettre ma proclamation pour offrir une récompense de cinq cents piastres, à toute personne ou personnes qui s'empareront du dit Samuel P. Sackett, et le livreront au shérif de la paroisse de Natchitoches, pour qu'il puisse être jugé pour le dit crime conformément à la loi. Samuel P. Sackett est décrit comme ayant 25 ou 26 ans; sa taille est de 5 1/2 pieds; il est de forte corpulence, a les yeux gris et les cheveux touffus et noirs. Il parle l'anglais, le français et l'espagnol; un sourire sardonique se dessine sur ses lèvres lorsqu'il ouvre la bouche. Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nelle. Orléans, ce vingtième jour de janvier mil huit cent quarante et un et la soixante cinquième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Par le Gouverneur, A. B. ROMAN. LEVI PEIRCE, 21 jan Secrétaire d'Etat.

QUARTIERS-GENERAUX, *Légion de la Louisiane.* Nouvelle-Orléans le 4 février 1841. Ordre No. 3.— CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le lundi 22 du courant, à neuf heures du matin, et se réunira sur la Place d'Armes pour une revue d'inspection, fixée à 10 heures précises, et pour célébrer l'Anniversaire de la naissance de l'immortel WASHINGTON. La Compagnie des Louisiana Greys, capitaine Brush, se rendra sur la place une heure d'avance pour en garder les portes. Les Capitaines devront fournir à l'inspecteur de la brigade, Lt. Colonel Buisson, un état nominatif de leur compagnie respective. Les chefs des différens corps, composant la dite légion, sont chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre. Par ordre du Brigadier Général S. S. Relf, Commandant la Légion de la Louisiane. J. A. BEARD, 5 fev Aide de camp.

QUARTIERS GENERAUX 1ère Division des milices de la Louisiane. ORDRE No. 1. 1o Le corps de volontaires appartenant à la première division se réunira lundi 22 du courant pour célébrer l'anniversaire du jour de la naissance de Washington, Lundi, le 22 courant. 2o Les différents corps se réuniront le même jour à leurs lieux de rendez-vous respectifs, à neuf heures et demie du matin, et se tiendront prêts à recevoir de nouveaux ordres. Par ordre du major-général commandant la 1ère division des milices de la Louisiane. A. CUVILLIER, 5 fev Aide-de-camp.

ASSURANCES SUR LA VIE. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN. LE manque d'une Institution d'Assurances sur la vie, et les primes extravagantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des primes qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort. L'échelle des primes adoptée par la compagnie est basée autant qu'il a été possible de le faire sur celle des compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats. D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte. Des renseignemens plus étendus seront fournis au bureau de la compagnie, no. 45, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier. Par ordre de la Direction. 29 d CH BRIGGS, secrétaire.

SECRET A VENDRE. LE Soussigné, seul possesseur d'un spécifique contre les Hémorrhoïdes et qui depuis vingt ans de son séjour à la Louisiane guérit radicalement cette cruelle maladie, que faussement l'on croit être incurable, ne voulant pas, vu son âge, 74 ans, emporter dans la tombe un secret aussi précieux à la société, fait offre de le vendre à un ami vrai de l'humanité. Il le convaincra qu'il a guéri au moins 500 personnes à la Nouvelle-Orléans, dont une cinquantaine permettent d'être nommées. Il est tellement certain de l'efficacité de son remède, que chaque malade ne le paie, selon ses facultés, qu'après parfaite guérison, sauf le remboursement du prix de ses drogues, ce qui, chose juste, lui est compté par avance. Il traite gratis les infortunés. On le trouvera journellement, de onze heures à deux, rue Conti, près de l'encoignure du passage de la Bourse St Louis, entre les Nos 47 et 49, maison garnie de mademoiselle Dolorine Lange, au second. 27 janv—1m H. DULUC.

AVIS—MM. MUSE & MERRICK, avocats exerçant dans les troisième et huitième districts judiciaires composés des paroisses des Florides, et dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Leur office est dans la ville de Clinton, E. Feliciana. Pendant les mois de janvier, février et mars on trouvera le soussigné au bureau de J. R. Grymes, esq., à la Bourse des Négociants, Nouvelle-Orléans. *Références:* C. M. CONRAD. G. M. LEE. JEN. H. MUSE. REYNOLDS BYRNE & Co. J DAVIDSON & Co. HAULSEY & BELL. TAYLOR & HADDEN. SAM. J. PETERS, Esq. MM VAN WYCK & Co 21 janv

INSTRUMENS DE MUSIQUE EN GROS ET EN DETAIL, A VENDRE A BAS PRIX. LE soussigné voulant liquider pour partir au printemps, prévient le public qu'il vient de recevoir un bel assortiment d'instrumens en tout genre, qu'il offre à des prix très réduits. Aussi un grand assortiment de musique nouvelle et cordes pour tous les instruments, et 3 orgues d'église de différents genres et différentes grandeurs. T. E. BENOIT, No. 176, rue de Chartres, encoignure Jefferson. 14 janv

E. FREMAUX, libraire, 147, rue de Chartres, vient de recevoir par le navire Alexandre Toussaint, les pièces de théâtre suivantes: Robert Macaire, Robert le Diable, le Shériff, Les Huguenots, Richard Savage, Tour de Nesle, Recine, Anne de Boulen, Martyrs, [illegible] Atlas de Delamarche, 1 vol, France maritime, Dictionnaire de commerce et de marchandises, Voltaire, oeuvres complètes, Rousseau, Grand choix de romans nouveaux, livres de sciences, de droit, de médecine et autres; livres de mécanique, de chimie et d'astronomie. 10 fev P. FREMAUX.

DISSOLUTION—La société qui existait ci-devant en cette ville, sous la raison de JACOB SORIA & Co. a été dissoute le 14 octobre dernier, par consentement mutuel—Jacob Soria est seul chargé du règlement des anciennes affaires, et est autorisé de se servir du nom de la maison pour la liquidation seulement. Natchez, 1er février 1841. JACOB SORIA. ISAAC SORIA.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement le public qu'il continuera les affaires d'encan et de commission, à l'ancien établissement encoignure, des rues Maine et Pearl, et espère par l'attention qu'il portera à ses affaires, mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà témoignée. Dans tous les cas il garantit ce que lui adressent les consignataires. JACOB SORIA. Références: MM. Wiggins & Davenport, S. K. Robins, Nlle-Orléans. Chas. A. Lacoste, Wm K. Henry, Natchez. Natchez, 1er février 1841. 9 fev

A LOUER—La belle savane qu'occupe en ce moment Mr. André Castille, de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis la ville. Possession en sera donnée le 15 de février prochain. Pour les conditions, s'adresser à J. R. OLIVIER. 1fev rue Royale, no. 216.

DEZAUCHE, *Dentiste,* POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS; traite les affections du système dentaire. Office rue d'Orléans, No. 77. 28 jan

MARBRES D'ITALIE. LE soussigné vient d'arriver d'Italie avec un assortiment de marbres ouvrés et bruts, devants de cheminée &c. qu'il a choisis sur les lieux avec le plus grand soin et dans les genres qu'il sait convenir au pays. Il a en Italie un agent qui le met à même d'exécuter tous les ordres pour confection; et il se charge de les remplir avec les soins les plus diligents et la plus grande promptitude. Il a en outre amené dans ce pays un ouvrier sculpteur d'un grand mérite, pensionné par le gouvernement français; il sera pour ornements de maison, bustes ou autres objets, et cela dans le plus bref délai et d'une manière satisfaisante. S'adresser à son entrepôt de marbres, rue St. Pierre, No 24, entre Royale et Bourbon. 30 janv—30 JOSEPH VIAU.

CORDEVIOLLE & LACROIX annoncent au public et à leurs habitués, qu'ils viennent de recevoir par le navire Salem, Un assortiment de gilets brodés pour soirées. Cravates et écharpes en satin, brodé. Quelques mailles de souliers satin pour dames, qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, au no. 123 rue de Chartres. 27 janv

FREDERIC WILKINSON. Député voyer général de l'Etat de la Louisiane, Courtier de propriétés foncières, à l'Arcade St. Charles. 1er déc Nouvelle Orléans.

A VENDRE—Un superbe waggon de Jersey, avec une impériale et des rideaux, convenable à des amateurs de la chasse ou à des marchands pacotilleurs. S'adresser à 22j—6 M. S. CLARKE, 72 N. Levée

Rue Royale, No. 189, encoignure St. Pierre, & rue St. Charles, No. 46, en face l'Hôtel Exchange. MOREAU a l'honneur d'informer les dames que, pendant son séjour dans la capitale du goût et des modes, il a cultivé les relations des meilleurs coiffeurs pour s'initier aux nouvelles coiffures de tout ce qui fait aujourd'hui la vogue. Ayant visité les meilleures maisons de fleurs pour coiffures, [illegible] ornement doré et en perles, les personnes qui voudront l'honorer de visiter ses magasins, trouveront un grand assortiment de marchandises nouvelles: Parfumerie Monpelas, Bernier et autres bons parfumeurs de Paris; Gants, Brosserie en tous genres, Bourses, Sacs nouveaux en soie, Eventails, Paniers d'osier fantaisie, Chapeaux d'enfants et Casquettes; Portefeuilles, Souvenirs, Masques, Coutellerie fine, Nécessaires d'hommes et de femmes, et autres; Peignes en tout genre, et beaucoup d'autres articles de nouveautés. Dépôt d'Huile Exrése, infaillible pour faire pousser les cheveux, du docteur Humbert; Eau et Poudre à teindre les cheveux. *Articles d'hommes.* Chapeaux, Souliers, Chemises, Cols, Cannes, Gants, Cuirs à rasoirs, Parapluies, etc. Jouets d'enfants et Cartonnages pour étrennes; Tabletterie, Boîtes à musique, Tabatières, Miroirs, Ustensiles de bureaux. Dépôt d'Odontine de Pelletier. Assortiment de Perruques, Frisettes et autres postiches; Fournitures de coiffeurs. Tous ces articles à vendre en gros et en détail. Donne des leçons de coiffure d'après les dernières modes à Paris. 16 nov.

A VENDRE par les soussignés d'importation récente: 300 caisses vin rouge St. Estèphe, 1838. 200 caisses vin rouge do vieux. 50 barriques vin rouge St. Julien, St. Estèphe et Montferrand. 15 demi barriques vin rouge vieux St. Julien. 25 demi barriques vin blanc Haut Barsac. 8 quarts vin doux blanc d'Alicante, 1ère. qualité. 25 caisses de 16 demi bouteilles de do de do 20 barriques vin rouge 1838, Chateau Lafitte. 26 jan 9, rue Toulouse, LOREILHE & VALETON, ou encoignure Royale et Douane.

CAFE Rio—500 sacs de la nouvelle récolte, de qualité supérieure et en débarquement du navire Edwin, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 20 janv 56, rue Gravier

ARDOISES à vendre—Venant de débarquer du navire Lehigh, 11,300 duchesses, 24 sur 12; excellentes ardoises de Bangor Welch, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 20 janv 150, rue des Remparts.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS. *Vente de la succession E. Shields.* IL sera vendu mercredi, 3 de mars prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et Paroisse d'Orléans, en date du 21 janvier 1841, et sous la direction de James N. Taylor, exécuteur testamentaire, et de Martha Ann Cary, exécutrice de feu Elihu Shields, décédé, les biens-fonds et actions de banque suivants, appartenant à ladite succession, savoir:

Premièrement—Quatre terrains situés au faubourg Delord, désignés sur le plan dudit faubourg par les nos. 2, 3, 4 et 28, dans l'îlet no. 11, bornés par les rues Annonciation, Constance, Duplantier et Barthelemy. Le terrain no 2, mesure 32 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Le terrain no. 3 mesure 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 134 pieds, 9 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Le terrain no. 4 mesure 22 pieds 3 pouces face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Le terrain no. 23 mesure 31 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Duplantier, sur une profondeur de 121 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles. Conditions—Un quart comptant et le reste à 12, 24 et 36 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur, assurés par hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à fin. paiement.

Secondement—Le bail non-expiré, ayant dix ans à courir, du 1er juin 1841, d'une portion de terrain avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, connu sous le nom de Magasins Bienv, situés rue Poydras, Seconde Municipalité, s'étendant de la rue Tchoupitoulas à celle du Commerce, mesurant 128 pieds 4 pouces de face à la rue Poydras, 41 pieds 7 pouces à la rue Tchoupitoulas, 37 pieds 3 pouces à celle du Commerce et 131 pieds 8 pouces dans la ligne de profondeur, courant de la rue Tchoupitoulas à celle du Commerce. Il y a sur ledit terrain une portion de terre, un bloc de magasins qui sont loués jusqu'au 1er. de novembre prochain (1841) à raison de $4,000 par an. Conditions—L'acquéreur assumera le paiement du bail du terrain, à raison de $1675 par an, du 1er. mars 1841, jusqu'au 1er. juin 1851, payable par quartiers à la Société des Orphelines de la Nouvelle-Orléans, et à l'expiration du dit bail il rendra à ladite Société des Orphelines tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, et pour le reste du montant de l'adjudication, l'acquéreur donnera ses billets à 12, 24 et 36 mois du jour de la vente, divisés en sommes à la convenance de l'exécuteur, et endossés à la satisfaction du même, portant hypothèque sur les biens grevés et situés en ville.

Troisièmement—Vingt actions du fond capital de la Banque Commerciale de la Nouvelle Orléans, de cent piastres chaque, payés en plein, avec le dividende qui vient d'être déclaré. Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $1050 dû à ladite banque, pour lequel les actions ont été données en garantie, le reste à un crédit de six mois, en un billet endossé à la satisfaction de l'exécuteur.

AUSSI—Les propriétés suivantes, appartenant à la succession de Shields et A. W. Holmes: Un terrain situé dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, désigné par les lettres A. B. C. D. E. et F. dans l'îlet N. sur un plan tiré par L. Bringier, arpenteur-général, en date du 10 novembre 1835, déposé en l'étude de C. de Armas, notaire public. Chaque lot mesure 87 pieds 9 pouces 11 lignes de face à l'ancien chemin public, et court en profondeur au fleuve Mississipi. Le terrain A forme une des encoignures de la rue Adams et de l'ancien chemin public. Le terrain F. forme une des encoignures des rues Burdet et de l'ancien chemin public. Conditions:—12, 24 et 36 mois de crédit, en billets divisés en sommes à la convenance et endossés à la satisfaction des vendeurs, avec hypothèque spéciale jusqu'à final paiement.

AUSSI—Les propriétés suivantes, appartenant à la succession de Shields et Sumper Turner:— Quatre terrains situés dans la ville de Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, désignés par les numéros 7, 8, 9 et 10, dans l'îlet No. 1, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, en date du 26 février 1836, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, notaire public. Les terrains Nos. 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short, sur une profondeur de 120 pieds, courant à la rue Huso, sur laquelle rue ils ont une face de 30 pieds chaque. Le terrain No. 10 forme les encoignures des rues Short, Pearl et Huso, et mesure 30 pieds de face à la rue Short, 120 pieds à la rue Pearl, et 30 pieds à la rue Huso. Conditions:—12, 24 et 36 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs.

AUSSI—Les propriétés suivantes, appartenant à Shields, Turner et Reuslaer:— Premièrement—Les trois-quarts indivis d'une habitation située dans le district de la Métairie, paroisse Jefferson, à environ 8 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant deux arpents de face sur chaque côte du bayou Métairie sur une profondeur de dix arpents sur le côté Sud du dit bayou, et courant sur le côté Nord, au lac Pontchartrain, bornée d'un côté par les terres appartenant dernièrement à George L'Esprit, de l'autre côté par les terres appartenant à Françoise Peyroux. Secondement.—Quatre îlets situés dans la nouvelle ville de Bath, paroisse Jefferson, et désignés sur le plan de la dite ville par les Nos. 10, 47, 79 et 101. L'îlet No. 10, est borné par les rues First, Second, Neptune et Vulcain, et mesure environ 240 pieds sur chaque rue. L'îlet No. 47 est borné par les rues Sixteenth et Seventeenth, l'Avenue de Bath ou le Chemin à Coulisses, et par les terres appartenant dernièrement à A. Aury, mesurant environ 1100 pieds à la rue Sixteenth et autant à la rue Seventeenth, et environ 240 pieds au chemin à coulisses de Bath ou l'Avenue, et environ 240 pieds aux terres appartenant dernièrement à A. Aury. L'îlet No. 79 est borné par les rues Twenty-Eighth et Twenty-Ninth, le Chemin à Coulisses ou l'Avenue, et par les terres appartenant dernièrement à G. L'Esprit, mesurant environ 1100 pieds à la rue Twenty Eight et autant à la rue Twenty Ninth, et environ 240 pieds à l'Avenue de Bath ou Chemin à Coulisses, et 240 pieds aux terres appartenant dernièrement à G. L'Esprit. L'îlet No. 101 est borné par les rues Thirty-Ninth et Fortieth, le Chemin à Coulisses de Bath ou l'Avenue et les terres appartenant dernièrement à A. Aury, mesurant environ 1100 pieds de face à la rue Thirty-Ninth et autant à la rue Fortieth, et environ 240 pieds au chemin à coulisses de Bath ou l'Avenue, et environ 240 pieds aux terres appartenant dernièrement à A. Aury. Troisièmement.—Vingt-quatre terrains situés dans l'îlet No. 61, de la ville de Bath, bornés par les rues Juno, Canal, Flora et Twenty-Second, désignés sur le plan de la dite ville par L. Bringier, en date du 12 décembre 1836, par les numéros 1, 2, 3, 4, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45 et 46. Conditions:—12, 24 et 36 mois de crédit, en billets divisés en sommes à la convenance et endossés à la satisfaction des vendeurs, avec hypothèque. Les actes de vente en l'étude de J. S. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs. 26 jan—26, 14, 21, 3m.

PAR P. E. TRICOU. Vente de Syndic. Galitin Preval contre ses créanciers. IL sera vendu lundi 8 mars 1841, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 13 janvier 1841, et à la requête du syndic des créanciers du failli, les propriétés ci-après désignées.

1o. Un lot de terre situé en cette ville, rue Royale, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier, désigné par le No. 1 sur un plan dressé par Bourgerol, voyer de la 1ère municipalité, en date du 20 mai 1839, et annexé à un acte reçu par Achille Chiapella, notaire, en date du 3 juin 1839, ledit lot de terre mesurant, conformément audit plan, pied anglais, 24 pieds 2 pouces de face à ladite rue Royale, sur cent vingt cinq pieds 9 pouces de profondeur; et 24 pieds 3 pouces et demi de large sur la ligne du fond; ledit lot étant borné d'un côté de la rue Royale par la propriété de Madame Veuve Dominique Bouligny, et de l'autre par le No. 2 ci-dessus appartenant audit sieur Galitin Preval et maintenant à Mr. L. G. Hillgsberg. Ensemble les bâtisses en briques qui existent sur ledit lot de terre.

2o. Trois lots de terre situés en cette ville rue de l'Hôpital à main gauche en venant du fleuve, entre les rues Royale et Bourbon, désignés par les Nos. 16, 17 et 19 sur un plan dressé par Joseph Pilie, voyer de la ville, et annexé à un acte passé [illegible] Félix de Armas, ci-devant notaire, [illegible] ayant chacun 23 pieds 4 pouces de face à ladite rue de l'Hôpital sur 129 pieds 3 pouces et quelques lignes de profondeur, [illegible] le tout mesure américaine; ensemble les bâtisses en briques qui existent sur lesdits lots de terre.

3o. Un lot de terre situé au faubourg Darcentel, désigné par le No. 20 de l'îlet 7, d'après un plan dudit faubourg, fait par le voyer de cette ville le 2 mai 1832, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public; [illegible]

4o. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné par le No. 21 de l'îlet No. 7, sur le plan dudit faubourg, dressé par le voyer de la ville le 2 mai 1832, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, not. pub.; [illegible] Ensemble tous les droits, privilèges et servitudes attachés auxdits deux lots de terre. Le tout mesure anglaise.

Conditions:—12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic, garantis par hypothèque jusqu'à parfait paiement. Tout billet qui ne sera pas payé à l'échéance portera un intérêt à raison de 10 pour cent l'an, sans que cette clause puisse être interprétée de manière à retarder le paiement d'aucun billet. Les actes de vente seront passés pardevant Félix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs. 3 fev—M. 3, 12 9, 27fev 8m.

PAR VINCENT & DE FERIET. Vente par ordre de Syndic. IL sera vendu le lundi, 15 du courant, à 10 heures du matin, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse de cette ville, au magasin d'Edouard Leloup, rue de Chartres, entre celles Bienville et Douane, tout le fond du magasin de marchandises sèches, abandonnées par ledit E. Leloup à ses créanciers. 3 fev—6

Vente positive et sans réserve, PAR M. BARNETT Sr. IL sera vendu à la Bourse St. Louis, le vingt quatre février prochain, à midi, Six jolies maisons de résidence, situées dans la rue Bourgogne et formant le bloc de l'encoignure Bourgogne et Dumaine. Chaque maison bâtie sur un terrain de 21 pieds, 3 pouces, 2 lignes de largeur sur 92 pieds de profondeur, a six belles chambres, une cour, cuisine; chambre à laver, dépense, et trois chambres à domestique [illegible]. L'eau est amenée dans la cour par les water works. Ces maisons sont neuves, bâties en briques et recouvertes en ardoises. La Banque des Citoyens de la Louisiane a une hypothèque de $5030 sur chacune de ces maisons. CONDITIONS: Un dixième comptant, et la balance à 6, 12, 18, 24, et 30 mois de terme, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et portant hypothèque jusques à final paiement. Il se réserve le droit de refuser les endosseurs qui ne lui conviendraient pas, sans qu'il soit obligé d'en déduire les raisons, et chaque billet non payé à son échéance portera intérêt à raison de 10 pour cent l'an, sans que cette clause puisse en retarder le paiement. Les actes de ventes seront passés pardevant Félix Grima notaire public, aux frais des acquéreurs. 25 janv—jus. la v.

PAR JOS. A. BEARD & Co. Vente par le syndic. EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans sous la date du 18 décembre 1840, il sera vendu mardi, le 16 mars prochain à midi, à l'Arcade Bank, les propriétés suivantes abandonnées par Buchanan & Hagan à leurs créanciers, vendues à la requête du syndic.

1o. Un certain lot de terre situé au faubourg Delord de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Delord, Magasins, Poyferré et Camp et désigné par le lot no. 8 sur un plan dressé par Louis Bringier voyer général portant la date du 12 mai 1836 et déposé dans l'étude de D. L. McKay, not. pub. Le dit lot formant l'encoignure des rues Magasins et Poyferré et mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue des Magasins sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Poyferré. Conditions—Comptant pour une somme suffisante pour payer $760, avec intérêt depuis le 13 mai 1838, au taux de 9 pour cent par an, avec dix piastres pour frais de protêt, et trois piastres pour le coût de la copie de l'acte de vente; et pour la balance l'acquéreur payera au porteur des quatre billets datés du 10 mai 1838, chacun de la somme de $800, avec intérêt à 6 pour cent par an, payables, l'un le 10 mai 1841, le second le 10 mai 1842, le troisième le 10 mai 1843, et le quatrième le 10 mai 1844, [illegible]

4 lots de terre situés au faubourg Ste Marie, désignés par les nos. 2, 3, 4 et 5, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, et Philippa. [illegible]

CONDITIONS—1/3 comptant; la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Si les billets ne sont pas payés à leur échéance ils porteront intérêt à raison de dix pour cent par an. Les actes de vente par devant D. L. McKay not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fev.

SUCRE Havane—75 caisses sucre Havane blanc, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 6 fev 41 et 16, rue St. Louis.

CAFÉ Rio vert prime—750 sacs, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 6 fev 41 et 16, rue St. Louis.

TABAC en feuilles de la Havane [illegible] à vendre par [illegible] DARAN & Co. 8 fev [illegible] St. Louis.

TRAITES sur New-York, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 3 fev—3 26, rue Bienville.

TRAITES sur Paris, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 3 fev—3 26, rue Bienville.

No. 33. Vo[illegible]
BY BULLITT[illegible]
NO. 86 CHA[illegible]
TERMS
FOREIG[illegible]
COAST[illegible]
TO